



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer

Benoit BERNARD

Caen, le 28 mai 2021

Instructeur loi sur l'eau
Service eau et biodiversité
Tél : 02 31 43 15 80
Courriel : ddtm-se-eau-spe@calvados.gouv.fr

Le Préfet

à

**Monsieur le Chef de l'unité
départementale du Calvados**

OBJET : Demande de contribution à l'instruction ICPE déposé par ISB France

Préalablement au dépôt du présent dossier d'extension du site de traitement et de transit de bois HUB Honfleur, un dossier de déclaration "loi sur l'eau" a été déposé à l'initiative du Grand Port Maritime de Rouen (GPMR) propriétaire des parcelles concernées par l'extension de la surface de stockage, il comprenait les 6.5 ha retenus au titre de la rubrique 2.1.5.0 (eaux pluviales) du présent dossier d'autorisation. A l'issue de son instruction, un accord a été délivré par la DDTM (SML) le 08 février 2021.

Le GPMR a ensuite procédé aux aménagements décrits:

-gestion des eaux pluviales à l'aide d'un réseau composé de canalisations enterrées et de fossés étanches

-eaux pluviales de ruissellement des aires imperméabilisées collectées (voiries et toitures) traitées par des débourbeurs-déshuileurs avant rejet dans le réseau et la zone portuaire.

La rubrique 3.3.1.0. a été écartée lors de l'instruction précédente, en l'absence d'éléments supplémentaires il n'y a pas lieu de remettre la décision précédente en question.

Le service eau et biodiversité se tient à votre disposition pour tout éclairage complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation,

L'adjoint au chef de service Eau et Biodiversité
Responsable de l'unité Eau


Quentin Cathrin-HAMELIN

Direction départementale des territoires et de la mer
10 boulevard du Général Vanier
CS 75224 - 14052 Caen cedex 4
Tél. 02.31.43.15.00
Courriel: ddtm@calvados.gouv.fr
www.calvados.gouv.fr